

Crowe
Avvens Audit
Immeuble le Saphir
14, quai du Commerce
CP 113
69266 LYON CEDEX 09

S3C Gestion

51, rue Deleuvre
69004 LYON

ROCTOOL

S.A. au capital de 2 483 237,20 €

Savoie Technolac

73370 LE BOURGET DU LAC

R.C.S. Chambéry : 433 278 363

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Avvens Audit
S3C Gestion

ROCTOOL
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025

ROCTOOL

S.A. au capital de 2 483 237,20 €

Savoie Technolac

73370 LE BOURGET DU LAC

R.C.S. Chambéry : 433 278 363

A l'Assemblée Générale de la société ROCTOOL,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ROCTOOL, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes, relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 3.6 - Continuité d'exploitation de l'annexe des comptes consolidés.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants dans les notes « Méthodes et principes de consolidation » et « 3.5 - Règles et méthodes comptables – Changement de méthodes » l'annexe des comptes consolidés qui expose l'incidence de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2024-05.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Avvens Audit
S3C Gestion

ROCTOOL
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux comptes

Avvens Audit

Membre de Crowe Global

Romuald COLAS

Signed by:

F0AF3F74BC85411...

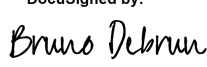
Sophie LIVIO

DocuSigned by:

2E9A15AE9CE0461...

S3C Gestion

Bruno DEBRUN

DocuSigned by:

FCB422442B68456...

Annexe

Description détaillée des responsabilités des Commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.



A. Comptes consolidés annuels

1. Etats financiers consolidés	3
1.2. Compte de résultat consolidé	4
1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé	5
1.4. Compte de résultat de gestion.....	6
2. Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes	7
3. Méthodes et principes de consolidation	8
3.1. Principes généraux.....	8
3.2. Définition du périmètre de consolidation.....	8
3.3. Variation du périmètre de consolidation.....	8
3.4. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises	9
3.5. Règles et méthodes comptables	9
3.6. Continuité d'exploitation	12
4. Notes annexes sur les postes du bilan	12
4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	12
4.2. Immobilisations financières et titres mises en équivalence	13
4.3. Stocks et en-cours.....	14
4.4. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation	14
4.5. Trésorerie nette	15
4.6. Variation des capitaux propres consolidés	15
4.7. Provisions	16
4.8. Dettes financières	16
4.9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	17
5. Notes annexes sur les postes du compte de résultat.....	18
5.1. Chiffre d'affaires	18
5.2. Autres produits d'exploitation.....	19
5.3. Achats consommés.....	19
5.4. Charges de personnel	19
5.5. Autres charges d'exploitation	19
5.6. Impôts et taxes.....	20
5.7. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	20
5.8. Produits financiers.....	20
5.9. Charges financières	20
5.10. Produits exceptionnels	21
5.11. Charges exceptionnelles	21
5.12. Charges d'impôts	21



6. Autres Informations	22
6.1. Effectifs	22
6.2. Engagements hors-bilan	22
6.3. Rémunérations des commissaires aux comptes.....	23
6.4. Rémunération des dirigeants.....	23
6.5. Résultats par zone géographique.....	23



1. Etats financiers consolidés

1.1. Bilan consolidé

En milliers d'Euros		2025	2024
Immobilisations incorporelles	4.1	1 327	1 490
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	4.1		
Immobilisations corporelles	4.1	146	336
Immobilisations financières	4.2	145	97
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		1 618	1 922
Stocks et en-cours	4.3	835	1 053
Clients et comptes rattachés	4.4	1 333	2 591
Autres créances et comptes de régularisation	4.4	2 140	1 192
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		<i>11</i>	<i>13</i>
Disponibilités	4.5	2 219	487
Actif circulant		6 527	5 323
Total ACTIF		8 145	7 245
Capital		2 483	1 360
Primes liées au capital		20 961	20 778
Réserves et résultat consolidés		(22 254)	(19 674)
Autres		286	(181)
Capitaux propres (part du groupe)	4.6	1 477	2 284
Provisions pour risques et charges	4.7	426	393
Provisions		426	393
Dettes financières	4.8	1 532	1 370
Fournisseurs et comptes rattachés	4.9	688	1 315
Autres dettes et comptes de régularisation	4.9	4 024	1 884
<i>Dont Impôts différés Passif</i>			
Dettes		6 243	4 568
Total Passif		8 145	7 245



1.2. Compte de résultat consolidé

En milliers d'Euros		2025	2024
Chiffre d'affaires	5.1	4 511	6 250
Autres produits d'exploitation	5.2	824	501
Achats consommés	5.3	(1 757)	(2 285)
Charges de personnel	5.4	(3 202)	(3 986)
Autres charges d'exploitation	5.5	(2 252)	(1 963)
Impôts et taxes	5.6	(45)	(52)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5.7	(486)	(841)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		(2 407)	(2 376)
Dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées			
Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort., dép. et reprises des EA liés aux entités intégrées		(2 407)	(2 376)
Charges et produits financiers	5.8/5.9	(399)	(30)
Charges et produits exceptionnels	5.10/5.11	0	(173)
Impôts sur les résultats	5.12	14	4
Résultat net des entreprises intégrées		(2 792)	(2 576)
Résultat net des activités abandonnées			
Résultat net lié aux entités mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		(2 792)	(2 576)
Intérêts minoritaires			
Résultat net (part du groupe)		(2 792)	(2 576)
Résultat par action (en euros)		-0,22	-0,38
Résultat dilué par action (en euros)		-0,22	-0,37



1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	2025	2024
Résultat net total des entités consolidées	(2 792)	(2 576)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	448	534
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	123	208
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	2	(134)
Marge brute d'autofinancement	(2 219)	(1 968)
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	2 777	392
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	557	(1 576)
Acquisitions d'immobilisations	(255)	(509)
Cessions d'immobilisations		25
Réduction des autres immobilisations financières	8	6
Incidence des variations de périmètre	(35)	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(283)	(478)
Émissions d'emprunts	172	
Remboursements d'emprunts	(14)	(1 895)
Augmentations / réductions de capital	1 306	3 338
Cessions (acq.) nettes d'actions propres	(2)	80
Variation nette des concours bancaires	2	1
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	1 463	1 524
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(6)	6
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	(6)	6
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	1 732	(524)
Trésorerie : ouverture	487	1 011
Trésorerie : clôture	2 219	487



2. Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe et évolution

Roctool (société consolidante) a été constituée le 27 octobre 2000. À l'origine, le Groupe ne comptait qu'une seule entité, la SA Roctool (SIREN : 433 278 363) ayant son siège social en France (Savoie Technolac-73370 Le Bourget du Lac).

Roctool INC (société consolidée) a été créée le 8 août 2013, société de droit américain ayant son siège social à Charlotte (Caroline du Nord).

Roctool Kabushiki Kaisha, société de droit japonais créée en décembre 2015 et établie à Chiyoda (Japon), est sortante en cours d'exercice. Elle a fait l'objet d'une liquidation amiable en date du 20 mai 2025.

Roctool Taiwan LTD (société consolidée) créée en mars 2016, société de droit taiwanais à Taipei City est sortante en cours d'exercice à la suite d'une procédure de liquidation amiable démarrée en 2022.

Roctool Shanghai (société consolidée) a été créé en novembre 2017, société de droit chinois à Shanghai.

La notion de Groupe comprend une société mère avec toutes ses filiales. Dans cette annexe, lorsque la notion de Groupe est utilisée, elle correspond au Groupe Roctool dont les sociétés sont listées ci-dessus.

Faits marquants de l'exercice :

1- Augmentations du capital

Le 23 mai 2025, le Conseil d'administration a constaté une augmentation du capital social de 3 000 euros par l'émission de 15 000 actions, réalisée par prélèvement dans les primes d'émission.

En date du 12 novembre 2025, une augmentation du capital social d'un montant de 1.4M d'euros a été réalisée par l'émission de 5 600 000 actions nouvelles.

2- Autres faits marquants

Liquidation amiable de la filiale Roctool Japan en date du 20 mai et sortie de la filiale Roctool Taiwan en cours de liquidation amiable depuis 2022.

Evènements postérieurs à la clôture

L'émergence d'un conflit armé en février 2026 au Moyen Orient affecte les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, à la date d'arrêtée des comptes, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité de l'exercice 2026



3. Méthodes et principes de consolidation

3.1. Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par le règlement du ANC n° 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020, modifié par le règlement ANC 2024-05 du 3 octobre 2024 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2024.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

3.2. Définition du périmètre de consolidation

La date d'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés filiales est la suivante :

- ✘ Roctool INC au 8 août 2013, détenue à 100% ;
- ✘ Roctool Kabushiki Kaisha en décembre 2015, détenue à 100% ;
- ✘ Roctool Taiwan en mars 2016, détenue à 100% ;
- ✘ Roctool Shanghai en novembre 2017, détenue à 100%.

	Méthode de consolidation	% d'intérêt	% de contrôle	Pays
ROCTOOL	IG	100,00	100,00	FRANCE
ROCTOOL INC	IG	100,00	100,00	ETATS UNIS
ROCTOOL KK (sortante)	IG	100,00	100,00	JAPON
ROCTOOL TAIWAN (sortante)	IG	100,00	100,00	TAIWAN
ROCTOOL SHANGHAI	IG	100,00	100,00	CHINE

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2025, le périmètre comprenait 5 sociétés identiques à l'exercice précédent. Toutes sont intégrées globalement.

3.3. Variation du périmètre de consolidation

Les filiales Roctool Japan et Roctool Taiwan sont sortantes en cours d'exercice.



3.4. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture ».

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est maintenu dans les comptes consolidés. En l'absence de toute opération de couverture, la provision pour perte de change est également maintenue dans le compte de résultat consolidé.

Les taux de conversion retenus sont ceux postés par la Banque de France au 31-12-2025.

3.5. Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Changement de méthodes

À compter du 1er janvier 2025, le Groupe applique le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation du Plan Comptable Général.

Ces changements n'ont pas d'impact significatif.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Lors des cessions internes d'immobilisation, la plus-value dégagée est neutralisée dans les comptes consolidés afin de permettre le retour au coût d'acquisition historique pour le Groupe. Les amortissements sont constatés sur la base du coût historique consolidé de l'immobilisation en appliquant le plan d'amortissement historique.

- ✖ Le Groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherche et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :
 - La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
 - L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre ;
 - Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation ;
 - L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
 - Le Groupe dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
 - Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable ;

- ✖ Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.

Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition. Les frais de recherche et développement sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 3 ans



Le Groupe a activé au cours de l'exercice 122 240 euros au titre des frais de R&D.

A la clôture de l'exercice les frais de R&D en valeur brute s'élèvent à 3 193 079 euros.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des ingénieurs et techniciens et les charges de structure nécessaires pour les activités de développement.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée.

- \ Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

○ Frais de R&D	2 à 3 ans
○ Logiciels	1 à 3 ans
○ Matériel outillage	1 à 10 ans
○ Agencements, aménagements, installations	3 à 10 ans
○ Matériel de transport	1 à 5 ans
○ Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 4 ans
○ Mobilier de bureau	3 à 5 ans

- \ Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes. Les travaux en cours sont évalués en fonction des temps passés, au coût de revient des rémunérations chargées des ingénieurs et techniciens. Ils s'élèvent à la clôture de l'exercice à 97 584 euros.



Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Les créances monétaires libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés au bilan.

Ecart de conversion

Les dettes et les créances en devise étrangères sont converties aux cours de clôture. Les écarts de conversion constatés selon l'article 420-5 du PCG sont maintenus dans les comptes consolidés.

La provision éventuelle pour perte de change est également maintenue dans le compte de résultat consolidé.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 2020-01 du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Résultat par action

Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

En application du principe de prudence, les actifs d'impôt différé sur les pertes fiscales et sur les reports déficitaires n'ont pas été pris en compte.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre du Groupe une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.



Engagements de retraite

Les engagements comptabilisés en provision pour risques et charges ne concernent que Roctool SA, ils sont non significatifs pour les autres structures. La convention collective de Roctool SA prévoit des indemnités de fin de carrière.

Le montant de cet engagement est provisionné dans les comptes consolidés en provision pour risques et charges. La convention collective dont dépend la société est la métallurgie de Savoie avec une extension à la métallurgie nationale pour les cadres et les ETAM.

Le montant de l'engagement est de 47 234 euros. Nous avons retenu pour hypothèse :

- Taux de charges : 45%
- Age de départ : 64 ans
- Taux progression salaires : 2%
- Taux actualisation : 3.96%
- Taux rotation : 2.86%

Les engagements de retraite sont évalués en application de la méthode ANC 2021.

La méthode utilisée est la méthode classique « rétrospective prorata temporis ».

3.6. Continuité d'exploitation

Le groupe Roctool réalise une part significative de son activité à l'international, notamment sur les marchés nord-américain et asiatique. Le contexte économique et géopolitique international, en évolution depuis début 2025, appelle une vigilance renforcée dans l'exécution du business plan 2026, sans remettre en cause ses fondamentaux.

Dans ce contexte, la direction a procédé à une revue spécifique du risque de liquidité, en s'appuyant sur des prévisions de trésorerie glissantes sur 12 mois. Cette analyse tient compte des ressources financières disponibles au 31 décembre 2025, ainsi que des hypothèses suivantes :

- ✗ Encaissements attendus issus de projets signés mais non encore démarrés, ainsi que de projets en cours d'exécution.
- ✗ Plusieurs projets potentiels de taille importante.
- ✗ Autres initiatives d'optimisation budgétaire.

À la date d'arrêté des comptes, la direction considère néanmoins comme hautement probable la réalisation du scénario central de trésorerie, et estime disposer des leviers opérationnels et financiers suffisants pour faire face à ses échéances à court terme. Les états financiers ont ainsi été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation, conformément à l'article L.123- 20 du Code de commerce et aux normes comptables en vigueur.

4. Notes annexes sur les postes du bilan

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

En milliers d'euros	2024	2025	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion
Frais de développement	3 071	3 193	122		
Concessions, brevets et droits similaires	2 308	2 216	26	(107)	(11)
Immobilisations incorporelles en cours	287	287			



Immobilisations incorporelles	5 666	5 696	148	(107)	(11)
Installations techniques, matériel & outillage	1 820	1 516		(271)	(33)
Autres immobilisations corporelles	948	954	47	(19)	(22)
Immobilisations corporelles	2 768	2 470	47	(290)	(55)
Total	8 434	8 166	195	(397)	(66)

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

En milliers d'euros	2024	2025	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Autres variations
Frais de développement	(2 777)	(2 983)	(207)			
Concessions, brevets et droits similaires	(1 399)	(1 385)	(103)		11	107
Amortissements des immobilisations incorporelles	(4 176)	(4 369)	(310)		11	107
Installations techniques, matériel & outillage	(1 649)	(1 481)	(39)		33	174
Autres immobilisations corporelles	(784)	(844)	(67)		15	(8)
Amortissements des immobilisations corporelles	(2 432)	(2 325)	(106)		47	166
Amortissements sur actif immobilisé	(6 608)	(6 693)	(416)		58	273

4.2. Immobilisations financières et titres mises en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

En milliers d'euros	2024	2025	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations
Actions propres			2			(2)
Dépôts et cautionnements versés	97	145	60	(8)	(4)	
Immobilisations financières	97	145	62	(8)	(4)	(2)
Titres mis en équivalence						
Actifs financiers	97	145	62	(8)	(4)	(2)



4.3. Stocks et en-cours

En milliers d'euros	2025			2024		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de services	98	(6)	91	9	(0)	8
Stocks de marchandises	802	(58)	743	1 092	(48)	1 044
Stocks et en-cours	899	(65)	835	1 101	(48)	1 053

4.4. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	2025			2024		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	1 517	(183)	1 333	3 199	(608)	2 591
Clients et comptes rattachés	1 517	(183)	1 333	3 199	(608)	2 591
Avances et acomptes versés sur commandes	1 375		1 375	176		176
Créances sur personnel & org. Sociaux				1		1
Impôts différés-actif	11		11	13		13
Créances fiscales hors IS	101		101	187		187
Etat Impôt sur les bénéfiques	29		29	148		148
Autres créances	168	(143)	25	145	(107)	38
Ecart de conversion - actif	413		413	315		315
Charges constatées d'avance part	185		185	314		314
Autres créances et comptes de régularisation	2 283	(143)	2 140	1 298	(107)	1 192
Actif circulant	3 799	(326)	3 473	4 497	(714)	3 783

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

En milliers d'euros	2025	
		< 1 an
Clients et comptes rattachés		
Clients et comptes rattachés	1 517	1 517
Avances et acomptes versés sur commandes	1 375	1 375
Impôts différés - Actif	11	11
Créances fiscales hors IS	101	101
Etat Impôt sur les bénéfiques	29	29
Autres créances	168	168
Ecart de conversion - Actif	413	413
Charges constatées d'avance	185	185
Autres créances et comptes de régularisation	2 282	2 282
Actif circulant	3 799	3 799



4.5. Trésorerie nette

En milliers d'euros	2024	2025
Trésorerie active nette	487	2 219
Disponibilités	487	2 219
Trésorerie à court terme	487	2 219
Trésorerie passive assimilée à une dette	1	3
Concours bancaires (dettes)	1	3
Trésorerie à long terme	(1)	(3)
Trésorerie nette	486	2 216

4.6. Variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)
2023	912	17 888	(16 135)	(124)	162	(979)	1 724
Affectation du résultat N-1			(979)			979	
Var. de capital en numéraire et souscrip	448	2 890					3 338
Résultat						(2 576)	(2 576)
Reclassement, restructuration et changement de méthode			16	80			95
Ecart de conversion, effet de change					(298)		(298)
2024	1 360	20 778	(17 098)	(44)	(136)	(2 576)	2 284
Affectation du résultat N-1			(2 576)			2 576	
Var. de capital en numéraire et souscrip	1 123	183					1 306
Résultat						(2 792)	(2 792)
Autres augmentations, diminutions			4				4
Reclassement, restructuration et changement de méthode				(2)			(2)
Ecart de conversion, effet de change					678	(0)	678
Variations de périmètre			209		(209)		0
2025	2 483	20 961	(19 461)	(47)	333	(2 792)	1 477

Bspce

Euros	A l'ouverture	Créés	Souscrits	Exercés/Caduques	A la clôture
Nombre de titres	17 500			17 500	-

BSA

Euros	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés / caduques	À la clôture
Nombre de titres	110 000			10000	100 000

Les BSA Boulanger (2016) permettront la souscription de 100 000 actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de 0,20 euros chacune émises au prix correspondant au dernier cours de bourse de clôture de l'action de la Société le jour de leur attribution, soit 6,79 euros par action.



Bons de souscription d'actions 2020/2

Euros	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés / caduques	À la clôture
BSA2020/2	621 864			621 864	-

Les BSA2020/2 sont également cotés sur le marché d'Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR0013477593, et ont un prix d'exercice de 4,50 euros avec pour parité d'exercice d'une (1) action nouvelle souscrite pour l'exercice de cinq (5) BSA2020/2. Les BSA2020/2 pouvaient être exercés jusqu'au 23 mars 2025 inclus.

AGA 2021

Euros	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés / caduques	À la clôture
AGA 2021	30 000			30 000	-
AGA 2024	30 000			30 000	-

Stocks options 2017

Euros	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés / caduques	À la clôture
Stocksoptions 2017	19 535				19 535

Chaque option 2017 donnera droit de souscrire à une action nouvelle ordinaire émise au prix de 6.50 euros par action (soit une prime d'émission de 6.30 euros par action).

4.7. Provisions

En milliers d'euros	2024	2025	Dotations	Reprise
Provisions pour pertes de change	238	331	93	
Provisions pour pertes sur contrats	96	48		(48)
Provisions pour pensions et retraites	59	47		(12)
Provisions	393	426	93	(60)

4.8. Dettes financières

En milliers d'euros	2024	2025	Augmentation	Diminution	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 334	987	172		(519)
Emprunts auprès établis. de crédit - courant		519			519
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	29	20		(9)	
Intérêts courus sur emprunts	5	2	2	(5)	
Concours bancaires (dettes)	1	3			2
Dettes financières	1 370	1 532	174	(14)	2



Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

En milliers d'euros	2025	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	987		563	299	124
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	519	519			
Autres emprunts et dettes assimilées - part > 1 an	20	20			
Intérêts courus sur emprunts	2	2			
Concours bancaires (dettes)	3	3			
Dettes financières	1 532	544	563	299	124

4.9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

En milliers d'euros	2024	2025
Dettes fournisseurs part	1 315	688
Dettes fournisseurs	1 315	688
Avances acomptes reçus sur commandes	618	3 365
Dettes sociales	778	520
Dettes fiscales (hors IS)	38	86
Ecart de conversion passif	438	2
Produits constatés d'avance	11	49
Autres dettes et comptes de régularisation	1 884	4 024
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	3 199	4 712

En milliers d'euros	2025	< 1 an
Dettes fournisseurs	688	688
Dettes fournisseurs	688	688
Avances acomptes reçus sur commandes	3 365	3 365
Dettes sociales	520	520
Dettes fiscales (hors IS)	86	86
Ecart de conversion passif	2	2
Produits constatés d'avance	49	49
Autres dettes et comptes de régularisation	4 024	4 024
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	4 712	4 712



5. Notes annexes sur les postes du compte de résultat

5.1. Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	2025	2024
Ventes de marchandises	3 038	3 297
Production vendue de services	1 388	2 842
Produits des activités annexes	85	111
Chiffre d'affaires	4 511	6 250

Pour une meilleure présentation économique des comptes, les concessions de licences sont incluses dans le chiffre d'affaires.

Concessions de licence

À la signature du contrat de concession de licence, le client paie un montant forfaitaire (« up-front ») qui rémunère le droit à l'accès à la technologie Roctool. Ce montant est comptabilisé en concession de licence : il est définitivement acquis et ne peut donner lieu à aucun remboursement.

L'obligation de Roctool est de mettre sa technologie à disposition du client afin que celui-ci réalise ses tests de développement. En l'absence d'obligation ultérieure, le revenu est acquis à la date de mise à disposition de la technologie au client.

Redevances

Dans le cadre d'une licence qui donne le droit au client d'utiliser la technologie Roctool dans un cadre de production, le contrat de licence prévoit généralement le paiement d'une redevance proportionnelle à la production du client directement liée à l'utilisation de la technologie Roctool.

Cette redevance prend, le plus souvent, la forme d'un minimum annuel qui est déduit de la redevance proportionnelle au cas où celle-ci serait supérieure. Dans l'hypothèse où la redevance proportionnelle serait inférieure au minimum annuel de redevance versée, le minimum annuel restera définitivement acquis à la société.

Prestations de services

La règle générale prévoit la facturation à la réalisation complète de la prestation et, à la clôture, les prestations non encore facturées sont constatées en stocks de travaux en cours.

Les trois principaux postes de prestations de services sont :

- ✖ Etudes : études de rhéologie, études thermiques et conception assistée par ordinateur de l'outillage.
- ✖ Location : location d'équipements tels que kits générateurs. La prestation est facturée mensuellement en début de période.
- ✖ Prestations diverses : essais réalisés dans les centres de démonstrations Roctool, transport et installation des équipements, formation du personnel du client, support technique.

Ventes de marchandises

Elles incluent les ventes d'équipements tels que kit générateurs, moules, etc. Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert de contrôle.



5.2. Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	2025	2024
Production stockée	89	(15)
Production immobilisée	122	311
Subventions d'exploitation	0	133
Reprise sur provisions d'exploitation	48	
Rep./Prov. engagements de retraite	12	
Rep./Dépr. sur actif circulant	441	4
Transferts de charges d'exploitation		31
Autres produits	111	38
Autres produits d'exploitation	824	501

5.3. Achats consommés

En milliers d'euros	2025	2024
Achats de marchandises	(1 302)	(2 056)
Achats d'études et prestations de services	(127)	(309)
Achats non stockés de matières et fournitures	(117)	(134)
Variation stocks de marchandises	(211)	214
Achats consommés	(1 757)	(2 285)

5.4. Charges de personnel

En milliers d'euros	2025	2024
Rémunérations du personnel	(2 330)	(2 880)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(887)	(1 043)
Autres charges de personnel	15	(62)
Charges de personnel	(3 202)	(3 986)

5.5. Autres charges d'exploitation

En milliers d'euros	2025	2024
Sous-traitance	(4)	(3)
Locations immobilières et charges locatives	(168)	(223)
Locations mobilières et charges locatives	(157)	(92)
Entretien et réparations	(150)	(150)
Primes d'assurances	(77)	(78)
Autres services extérieurs	(9)	(6)
Redevances		(17)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(472)	(690)
Publicité, publications, relations publiques	(136)	(133)



Transport	(78)	(147)
Déplacements, missions et réceptions	(186)	(328)
Frais postaux et frais de télécommunications	(29)	(29)
Frais bancaires	(43)	(23)
Autres charges externes	(8)	(16)
Autres charges	(733)	(26)
Autres charges d'exploitation	(2 252)	(1 963)

5.6. Impôts et taxes

En milliers d'euros	2025	2024
Impôts et taxes sur rémunérations	(27)	(31)
Autres impôts et taxes	(17)	(21)
Impôts et taxes	(45)	(52)

5.7. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

En milliers d'euros	2025	2024
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(310)	(222)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(106)	(240)
Dot. aux provisions d'exploitation		(96)
Dot/Prov. engagements de retraite		(15)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(70)	(268)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(486)	(841)

5.8. Produits financiers

En milliers d'euros	2025	2024
Rep. sur provisions à caractère financier		48
Gains de change sur opérations financières	0	4
Produits nets sur cession de VMP	10	
Autres produits financiers	2	2
Produits financiers	11	53

5.9. Charges financières

En milliers d'euros	2025	2024
Charges d'intérêts	(73)	(83)
Pertes sur créances financières et VMP	(7)	
Pertes de change sur opérations financières	(1)	1
Autres charges financières	(237)	(2)
Dot. aux provisions à caractère financier	(93)	
Charges financières	(410)	(83)



5.10. Produits exceptionnels

En milliers d'euros	2025	2024
Produits excep. s/ exercices antérieurs		137
Autres produits de cession		25
Rep. excep./ Dépr. actif circulant		1
Produits exceptionnels	0	162

5.11. Charges exceptionnelles

En milliers d'euros	2025	2024
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		(25)
VNC des titres conso cédés		
VNC des immo. incorp. cédées		(19)
VNC des immo. corp. cédées		(212)
VNC des titres cédés		
+/- value de consolidation		
VNC d'autres éléments d'actif cédés		(80)
Charges exceptionnelles	0	(336)

5.12. Charges d'impôts

En milliers d'euros	2025	2024
Impôt sur les bénéfices	14	4
Charges d'impôts	14	4

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et la base consolidée des actifs et passif, selon une approche bilancielle avec l'application du report variable en fonction d'un échéancier fiable de reversement. Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lors du dénouement des opérations concernées, soit 25% pour la France, 21.00% pour les Etats-Unis, 19% pour le Japon et 20% pour Taiwan.



6. Autres Informations

6.1. Effectifs

Entités	Cadres	Non cadres	Total
RTSA	18	9	27
RTSH	5	10	15
RTINC	1		1

6.2. Engagements hors-bilan

Provision pour garantie

Au 31 décembre 2025, les risques financiers liés aux garanties données sur les ventes des générateurs, recirculateurs et pupitres, sont estimés non significatifs.

Engagements financiers

En milliers d'euros

Banque	Montant initial de la dette	Date de fin d'échéance de la garantie	Nature des garanties données	Reste dû au 31/12/2025
Société Générale	280	Mai-28	Garantie de l'Etat français 90%	141
Société Générale	150	Nov-29	Garantie de l'Etat français 90%	126
BNP			Contre garantie société caution mutuelle	348
LCL	460	Mai 28	Garantie de l'Etat français 90%	213
LCL	150	Nov-29	Garantie de l'Etat français 90%	123
BNP	280	Mai-28	Garantie de l'Etat français 90%	132
BNP	100	Nov-29	Garantie de l'Etat français 90%	85
BPA	280	Jun-28	Garantie de l'Etat français 90%	130
BPI	100	Nov-29	Garantie de l'Etat français 90%	84
BPI	500	Jun-28	Garantie de l'Etat français 90%	250
BPI	500	Sept-27	Garantie PPI pour 30% et 50% FEI	125
BPI	100	Dec-29	Garantie de l'Etat français 90%	88
BNP			Assurance DIT (contrat groupe)	286

LCL : Délégation imparfaite et conditionnelle de police d'assurances décès : 150 K€



6.3. Rémunérations des commissaires aux comptes

<i>Euros</i>	Montant
- Honoraires afférents à la certification des comptes	80 722
- Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	3 315
TOTAL	84 037

<i>Euros</i>	Montant
- Crowe Avens Audit	47 581
- S3C	36 456
TOTAL	84 037

6.4. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.5. Résultats par zone géographique

	2025	2024
France	729 435	1 242 970
Allemagne	505 219	508 964
Europe	1 153 280	1 913 780
USA	578 587	957 297
Asie	1 362 752	1 336 551
Japon	142 638	42 061
Emirats Arabes Unis	51 100	244 210
Total	4 523 011	6 245 833